

Le 28 octobre 2024

Mesures catégorielles 2025

Des avancées en mode projet, encore loin du compte pour les personnels civils !

Le 23 octobre, lors d'une réunion présidée par le Directeur des Ressources Humaines du ministère, nous ont été présentées les mesures catégorielles envisagées pour l'année 2025, dans le cadre du budget actuellement en discussion à l'Assemblée nationale. Il s'agit donc, à ce stade, d'un projet, avec par conséquent des incertitudes sur la mise en œuvre de la totalité de ces mesures.

Malgré quelques avancées, la CFTC Défense constate que les **efforts restent insuffisants** pour compenser les retards accumulés, tant au niveau de la fonction publique (notamment pour le point d'indice) que pour les mesures spécifiques à notre ministère. En effet, les crédits annuels attribués ne couvrent toujours pas les besoins, laissant certains agents sans revalorisation en 2024. Cette situation risque de perdurer en 2025, **compromettant ainsi l'attractivité du ministère et les conditions de travail des personnels civils.**

Mesures prévues pour 2025

Sous réserve de validation par le Parlement, les mesures suivantes pourraient figurer dans le budget 2025 du ministère :

		Mesures catégorielles 2025 PC			
		Une montée en puissance en faveur des contractuels	Date d'effet	Coût 2025	
Contractuels	Régime indemnitaire RIFSEEP avec IFSE et CIA	Revalorisation contractuels 84-16 (ASC) (en plus des mesures générales)	01/01/2025	7 M€	
		Montée en puissance de l'AMIAD	01/01/2025	1,4 M€	
		Nouvelle politique salariale ICT/TCT (en plus des mesures générales)	01/01/2025	9,2 M€	
		Reclassement des grilles DINUM I et II	01/01/2025	9,6 M€	
Titulaires	Traitement indiciaire Valeur point d'indice x indice majoré	Salaire Brut	Mesures en faveur des ouvriers de l'Etat - Evolution des taux pro-pro	01/01/2025	0,06 M€
			Création d'un statut d'emploi fonctionnel de directeur territorial (DT)	01/01/2025	0,012 M€
			Mise à jour du dispositif IRSSTS aux ATMD conducteurs automobiles et chefs de garage	01/01/2025	0,054 M€
			Création d'une indemnité de contrainte spécifique DRM - 2 ^{ème} étape (+50 €)	01/12/2025	0,03 M€
			Revalorisation RIFSEEP des infirmiers prévention du SSA	01/01/2025	0,06 M€
			Clause de revoyure de l'IFSE des titulaires de la DGSE	01/01/2025	0,40 M€
			Création indemnité spécifique d'expertise et d'essai (IS2E)	01/12/2025	0,09 M€
			Revalorisation de l'indemnité sur site isolé	01/01/2025	0,29 M€
			Poursuite revalorisation IFSE des ICD et TSEF de la filière technique et des AAE SA et AA de la filière administrative	01/11/2025 01/12/2025	0,73 M€
			Revalorisations indemnitaires en faveur des personnels enseignants détachés au MINARM	01/09/2025	0,24 M€

La DRH-MD a pris la décision **d'aligner les montants de l'IFSE sur ceux des autres ministères** pour tenter de rattraper les retards. Malheureusement, tous les **adjoints administratifs** ne bénéficieront pas d'une augmentation, une situation que **CFTC Défense** juge préoccupante et contraire aux valeurs qu'elle défend en matière de justice sociale. Les **ATMD** sont totalement absents, excepté les conducteurs automobiles et chef de garage.

Pour le DRH-MD, les mesures importantes pour les catégories C sont surtout de revoir les grilles indiciaires, ce sont des mesures générales qui ne sont pas à la main du ministère.

Une attractivité en péril

Dans un contexte économique tendu, le ministère ambitionne **de fidéliser et d'attirer** de nouveaux talents dont prévisionnellement + 536 ETP en catégorie A et + 523 en catégorie B. **Cependant, si les financements ne suivent pas, cet objectif restera au stade de la bonne intention, avec des conséquences directes sur les conditions de travail et le moral des agents soumis à des charges de travail importantes et des mesures salariales insuffisantes.**

Nous continuerons à suivre ce dossier de près et à vous tenir informés des évolutions.

Contact pour information :
cftcdefense@gmail.com



@federationcftcdefense



@CFTC_Defense



cftc-defense



Fédération CFTC Défense - Case 38 - 60, bd du général Martial Valin - CS 21623 - 75 509 PARIS CEDEX 15

Tél. : 09.88.67.79.72 ou 73 ou 841.167.79.72 ou 73

www.cftcdefense.fr (Internet) – <http://portail-syndicat-cftc.intradef.gouv.fr/> (Intradef)